

Académie de POITIERS

Collège Jean Rostand
6 rue de la jeunesse
86170 Neuville-de-Poitou

PROCES – VERBAL DE LA SÉANCE du conseil d'administration

Date : 28 septembre 2023

Année scolaire : 2023-2024

Numéro de séance : 1

Date de transmission de la convocation aux membres : 20 septembre 2023

1^{ère} convocation (oui/non) : oui

2^{ème} convocation (oui/non) : (en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : M. Baudet

Secrétaire de séance : Mme Brivois

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Ordre du jour

I – Vie pédagogique et éducative :

1. Résultats des DNB et du CFG
2. Bilan affectation post 3^{ème}
3. Bilan vie scolaire de l'année 2022-2023
4. Structure et effectifs da la rentrée 2023
5. Projets d'actions pédagogiques
6. Présentation du projet d'établissement 2022-2026
7. Présentation du programme pHARe

II – Fonctionnement général (hors points I et III)

1. Constitution du conseil pédagogique

III – Vie budgétaire et financière

1. Contrats et conventions
2. Crédits pédagogiques globalisés
3. Décision Budgétaire Modificative (DBM)

IV – Questions diverses

A déposer au secrétariat 24 heures avant la date du conseil

PRÉSENCE au CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 28 septembre 2023

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P [X]	A [X]	E [X]	Nom - Prénom	P [X]	A [X]	E [X]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	Baudet Vincent	X						
	Principale adjointe	Boinard Sabrina	X						
	Gestionnaire	Brivois Lisbeth	X						
	C.P.E.	Baubau Edwige	X						
ÉLUS LOCAUX	Conseil Départemental Vienne	Saint-Pé Séverine			X				
	Conseil Départemental Vienne	Chebassier Valérie	X						
	Groupement de communes	Poupeau Anita			X				
	Commune siège	Praud Samuel	X						
	Commune siège								
PERSONNALITÉ QUALIFIÉE		Parthenay Eric			X				
PERSONNALITÉ QUALIFIÉE		Petit Alain			X				
PERSONNELS DE L'ÉTABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Aubebrand Muriel	X						
		Bernardon Emmanuelle	X						
		Braz Teddy	X						
		Chaigne-Emerit Caroline	X						
		Delafosse Christophe	X						
		Dubosc Ariane	X						
		Trioux Manon			X	Zara Johanna	X Départ à 19h17		
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Bequignon Olivier	X						
		Chausseray Stéphanie			X	Blugeon Emilie	X		
		Daria Khadija			X				
PARENTS D'ÉLÈVES et ÉLÈVES	Parents d'élèves	Bonnet Hervé	X						
		Carniel Christel			X	Lacroix Line	X		
		Dauba Céline			X	Barisset Nolween	X		
		Frin Aurélie	X						
		Guyonnaud Ingrid			X	Gauthier Stéphanie	X		
		Mazeau Mikaël			X				
		Roume Laëtitia	X						
	Elèves	Dauba Romane			X				
		Laroche Tao			X				
		Preveaux Arthur			X				

[x] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Préambule

Le président du conseil, M. Baudet, ouvre la séance à 18h07.

Nombre de présents en début de séance : 21

Le secrétariat de séance est confié à Mme Brivois.

M. Baudet informe que le prochain conseil d'administration aura lieu le jeudi 23 novembre 2023.

M. Baudet demande s'il y a des remarques à faire sur le compte rendu du conseil d'administration du 22 juin 2023.

Aucune remarque n'ayant été faite, le compte rendu est proposé au vote.

VOTE N° 1 – Le conseil d'administration vote le compte rendu du conseil d'administration du 22 juin 2023		
POUR : 19	CONTRE : 0	ABSTENTION : 2

I – Vie pédagogique et éducative

1 - Résultats des DNB et du CFG

▪ DNB série générale (Annexe 1)

Le taux de réussite est en très légère baisse de 1 point par rapport à l'année dernière (91,2%), soit 90,2% de succès (138 élèves sur 153), de 2,2 points au-dessus de la moyenne du département (88%).

84,8% d'élèves ont obtenu une mention (78,8% l'an dernier), avec 61 mentions TB, 34 B et 22 AB.

▪ DNB série professionnelle

Un seul candidat a été présenté. Malheureusement, ce dernier n'a pas obtenu l'examen.

▪ CFG

Le taux de réussite au CFG (Certificat de Formation Générale), validant un socle de niveau fin de 6^{ème}, quant à lui, est de 100% puisque les 13 élèves inscrits ont été reçus. 1 élève a également obtenu le DNB série générale.

Le président exprime ses remerciements aux équipes pédagogiques et à l'équipe vie scolaire pour leur implication et leur accompagnement auprès des élèves. M. Baudet remercie également l'ensemble du personnel technique.

La cérémonie officielle de remise des diplômes du DNB et du CFG aura lieu le vendredi 13 octobre prochain, à partir de 18h00.

2 - Bilan affectation post 3^{ème} (Annexe1)

M. Baudet dresse le bilan de l'orientation post 3^{ème} en remerciant les professeurs principaux de 3^{ème} ainsi que la psychologue de l'Education nationale mais aussi l'ensemble des équipes pédagogiques qui ont contribué à la réussite de l'orientation des élèves.

- 65,4% (68,7% l'an dernier) des élèves ont été affectés en 2^{nde} générale et technologique. M. Baudet indique qu'il faudra être attentif au devenir des élèves après la seconde.
- 32,1% sont en 2^{nde} professionnelle ou 1^{ère} année de CAP (27,3% l'an passé). M. Baudet mentionne que le nombre d'élèves affecté en 1^{ère} année de CAP, quel que soit le statut, a été multiplié par deux.

- 4 élèves sont maintenus.

De plus, M. Baudet indique aux membres du conseil d'administration, le nombre d'élèves affecté dans les lycées généraux et techniques, dont le lycée de secteur. La liste est non exhaustive.

- Lycée Nelson Mandela (lycée de secteur) : 53 élèves (42 l'année dernière)
- Lycée Pilote Innovant International LP21 : 13 élèves (18 l'année dernière)
- Lycée Victor Hugo : 8 élèves (8 l'année dernière)
- Lycée Aliénor d'Aquitaine : 2 élèves (8 l'année dernière)
- Lycée Isaac de l'Etoile : 10 élèves (8 l'année dernière)
- Lycée du Bois d'Amour : 3 élèves (6 l'année dernière)
- Lycée Camille Guérin : 1 élève (3 l'année dernière)
- Lycée Saint Jacques de Compostelle : 5 élèves (2 l'année dernière)

M. le président souligne que 50% (40,8% l'an dernier) des élèves affectés en 2nde générale et technologique sont présents dans le lycée de secteur.

3 - Bilan vie scolaire de l'année 2022-2023 (Annexe2)

M. Baudet présente les quatre indicateurs (les demi-journées d'absences, les retards, les punitions et les sanctions) recensés depuis la rentrée 2020 et annonce que leur suivi est poursuivi.

- Demi-journées d'absences :

Une diminution significative de 24,2% a été relevée par rapport à l'année précédente. Ce très bon indicateur peut s'expliquer d'une part, puisque nous sommes sortis de la période Covid et, d'autre part, de la vigilance dont les différents acteurs font preuve au quotidien et du dialogue que nous tentons de maintenir avec certaines familles.

Parmi ces demi-journées d'absences, 2 531 n'ont pas été justifiées par un coupon dans le carnet de correspondance. Il est rappelé que le mail seul - tout comme l'appel téléphonique - ne peut justifier administrativement une absence et qu'il est donc nécessaire de remplir le coupon dans le carnet de liaison.

La proportion des absences non régularisées est stable (18% contre 18,7% l'an passé et 22,5% en 2020-21).

- Retards :

Un indicateur en baisse de 14,6% par rapport à l'année dernière. Cette diminution est le fruit d'un travail initié dès le début de l'année et d'une vigilance quotidienne de l'équipe éducative.

Par ailleurs, 33,25% de ces retards ne sont pas justifiés ou « sans excuse valable ». De plus, il y a de grandes disparités selon les classes et ce sont les niveaux 4^{ème} et 3^{ème} qui font exploser les chiffres.

- Punitions :

L'ensemble des punitions prononcées a concerné 321 élèves soit 48,5% du total de l'effectif du collège.

Le nombre d'exclusion de cours est en forte baisse par rapport à l'an passé (- 64%). C'est le niveau 3^{ème} qui cumule plus de la moitié des exclusions de cours.

Le nombre de retenues est également en baisse (- 15,9%). Ces retenues ont concerné 113 élèves, certains plus coutumiers que d'autres. D'autres ont parfois eu des retenues étalées sur plusieurs séances.

Le nombre de TIC a légèrement baissé (- 5,8%) mais demeure toujours élevé. Ce type de punitions est généralement donné pour des oublis de carte de self répétés. Pour autant, les comportements inappropriés et les incivilités représentent encore une part trop importante (43,8%).

- Sanctions :

Les sanctions ont concerné 126 élèves (+ 32 élèves par rapport à l'an passé) soit près de 20% de l'effectif total du collège.

Les avertissements sont en progression (+ 22,8%). Cela s'explique par le fait qu'il y a plus de sanctions prononcées à l'issue des conseils de classe.

Les exclusions temporaires de l'établissement sont en hausse (+ 17,2%). Cela a concerné 53 garçons et 15 filles.

Les exclusions temporaires de classe sont peu utilisées car très compliquées non pas à mettre en place mais dans la logistique.

En 2022-2023, nous avons mené un seul conseil de discipline.

Mme Baubau indique que les élèves du collège sont plutôt sympathiques mais le climat scolaire se dégrade avec plus de faits de violence. En effet, les exclusions temporaires de l'établissement pour le motif « violences physiques » représentent 51,74% des exclusions. On constate que les faits de « petite importance » sont en diminution quand les faits plus graves augmentent.

4 - Structures et effectifs de la rentrée 2023

M. le président expose aux membres du conseil d'administration l'organigramme du collège. (Annexe 3)

M. Baudet présente la situation pour la nouvelle année scolaire. (Annexe 4)

M. Baudet commente l'annexe 4. Il y a cette année 634 élèves contre 628 l'an passé, pour 24 divisions dont 12 élèves en ULIS (5 élèves en 6^{ème}, 5 élèves en 5^{ème} et 2 élèves en 4^{ème}), 26,4 élèves par classe en moyenne, répartis comme suit :

- 7 divisions de 6^{ème} avec 166 élèves
- 6 divisions de 5^{ème} avec 172 élèves
- 6 divisions de 4^{ème} avec 151 élèves
- 5 divisions de 3^{ème} avec 145 élèves

Le détail des choix de langues étrangères (espagnol ou allemand) et d'options (euro anglais, latin, grec, bilangue, classe foot féminin) est présenté.

Calendrier 2023-2024 – Dates importantes :

- Niveaux 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} – Fonctionnement en trimestre
 - 1^{er} trimestre : jusqu'au 26 novembre 2023 – Début des conseils de classe : mardi 28 novembre.
 - 2^{ème} trimestre : du 27 novembre 2023 au 03 mars 2024 – Début des conseils de classe : jeudi 07 mars 2024.
 - 3^{ème} trimestre : du 04 mars 2024 au 05 juillet 2024 – Début des conseils de classe : en fonction des calendriers d'orientation académique et départemental.
- Niveau 6^{ème} – Fonctionnement en semestre
 - 1^{er} semestre : jusqu'au 21 janvier 2024 – Début des conseils de classe : jeudi 25 janvier 2024.
 - 2^{ème} semestre : du 22 janvier 2024 au 05 juillet 2024 – Début des conseils de classe : en fonction des calendriers d'orientation académique et départemental.

Les conseils de classe ne seront pas forcément aux mêmes heures d'un trimestre/semestre à un autre. Ceux-ci seront organisés afin d'avoir le maximum d'enseignants pour les classes.

- Stage d'observation en milieu professionnel – Niveau 3^{ème}
 - 3CDE : du lundi 11 décembre au vendredi 15 décembre 2023.
 - 3AB : du lundi 18 décembre au vendredi 22 décembre 2023.
- Stage en milieu professionnel – ULIS niveau 4^{ème}
 - du lundi 11 décembre au vendredi 15 décembre 2023.
 - du lundi 08 avril au vendredi 12 avril 2024.

- Epreuves communes – Niveau 3^{ème} : les mardi 12 et mercredi 13 mars 2024.
- Oral Anglais – Niveau 3^{ème} : les jeudi 04 et vendredi 05 avril 2024.
- Oral blanc du DNB – Niveau 3^{ème} : le jeudi 16 mai 2024.
- Epreuve orale du DNB – Niveau 3^{ème} : le mardi 11 juin 2024.
- Epreuves écrites du DNB – Niveau 3^{ème} : les lundi 01 et mardi 02 juillet 2024.
- Ouverture du foyer socio-éducatif : lundi 18 septembre 2023 (un niveau par jour).
- Ouverture du CDI : chaque classe a un créneau prévu dans son emploi du temps pour accéder au CDI. Celui-ci est ouvert chaque jour et pendant la pause méridienne.
- Dispositif « Devoirs faits ». Cela concernera des élèves désignés pour le niveau 6^{ème} et des élèves volontaires ou en fonctions des besoins pour le cycle 4. Les créneaux seront pris en charge par des enseignants ou des AED.

M. Baudet informe les membres que les élections des parents d'élèves au conseil d'administration s'effectueront, comme les années précédentes, par correspondance.

5 - Projets d'actions pédagogiques

M. Baudet présente les actions/projets et sorties sans incidence financière pour les familles.

Date	Dénomination du projet	Dépositaire du projet	Classes concernées	
Sur l'année	Projet « Numook »	Mmes Blin, Chaigne-Emerit, Delarue, Gil et Oble-Joulain	4F	Projet financé par le Pass culture (150,00 €)
Du 05/09 après-midi au 08/09/2023	Classe bleue - Attestation du Savoir Nager en Sécurité (ASNS)	L'équipe d'EPS	44 élèves de 6 ^{ème}	
Du 13/09 au 20/09/2023	Séjour en Allemagne - Appariement avec Darmstadt	Mme Oble-Joulain et M. Braz	20 élèves de 3 ^{ème}	Budget voté au CA du 20/01/2023
18/09/2023	Journée de cohésion – Parc de loisirs de Saint Cyr	Mmes Gil, Ximénes	6A, 6B et 6D	Transport financé par le collège (324,00 €) Occupation temporaire du site (195,00 €) – Financement par le collège
21/09/2023	Journée de cohésion – Parc de loisirs de Saint Cyr Annulée à cause de la météo	Mmes Gil, Ximénes	6C, 6E, 6F et 6G	Transport financé par le collège (162,00 €)
03/10/2023	Musée des Tumulus de Bougon	Mme Ximénes	6C et 6F	Budget voté au CA du 22/06/2022
05/10/2023	Musée des Tumulus de Bougon	Mme Ximénes	6D et 6E	Budget voté au CA du 22/06/2022
09/10/2023	Manifestation « les heures numériques » - Intervention de Monsieur Brochard de Log in Prévention sur la thématique des réseaux sociaux		4C, 4D, 4E et 4F	Financement par le Conseil Départemental de la Vienne
Du 09/10 au 13/10/2023	Semaine Erasmus week	COPIL	Tous les élèves	
10/10/2023	Musée des Tumulus de Bougon	Mme Ximénes	6A et 6G	Budget voté au CA du 22/06/2022

Date	Dénomination du projet	Dépositaire du projet	Classes concernées	
20/10/2023 matin	Cross	L'équipe d'EPS	Tous les élèves	
06, 07 et 10/11/2023	Intervention de la Maison de Protection des Familles	CESCE	Niveau 6 ^{ème}	
09/11/2023	Journée NAH	Elèves et personnels pilotes du projet	Toute la communauté scolaire	
09/11/2023	Lutte contre les LGBTphobies – Association Kurioz – Journée NAH	CESCE	Niveau 3 ^{ème}	Projet financé par le Pass culture (765,00 €)
21/11/2023	Musée des Tumulus de Bougon	Mme Ximènes	6B	Budget voté au CA du 22/06/2022
Du 04/12 au 08/12/2023	Semaine de la Laïcité	Personnels pilotes du projet	Toute la communauté scolaire	
11 et 12/12/2023 08 et 09/01/2024 15 et 16/01/2024 05 et 06/02/2024	Résidence d'écriture	Mme Blin	Tous les élèves	Financement par le Conseil Départemental de la Vienne
12/12/2023	Musée Saint Croix – Poitiers	M. Revuelta	6A et 6E	Transport financé par le collège (180,00 €) Billetterie financée par le Pass culture (100,00 €)
19/01/2024	La nuit de la lecture	Mme Blin	Les élèves volontaires de la webradio	
Du 04/03 au 08/03/2024	Semaine des droits des femmes	Personnels pilotes du projet	Toute la communauté scolaire	

Départ de Mme Zara.

Mme Brivois présente les sorties pédagogiques et l'action avec incidence financière pour les familles.

Date	Dénomination du projet	Dépositaire du projet	Classes concernées	Participation des élèves	Part. établissement	Prix par élève
06/10/2023	Château d'Oiron	Mme Chaigne-Emerit	5B et 5F	Transport (275,00 €) Billetterie financée par le Pass culture (170,00 €)	Transport (79,00 €)	5,00 €
01/02/2024	Sortie au tribunal de Poitiers	Mmes Debiais et Oble-Joulain	4C et 4D	Transport (152,00 €)	Transport (28,00 €)	3,00 €

Date	Dénomination du projet	Dépositaire du projet	Classes concernées	Participation des élèves	Part. établissement	Prix par élève
04/03/2024	Sortie Oradour sur Glane	Mme Ximènes	3A et 3C	Transport (825,00 €) Billetterie financée par le Pass culture (515,00 €)	Transport (120,00 €) Location de la salle (35,00 €)	15,00 €
19/03/2024	Sortie Oradour sur Glane	Mme Ximènes	3B et 3D	Transport (855,00 €) Billetterie financée par le Pass culture (515,00 €)	Transport (90,00 €) Location de la salle (35,00 €)	15,00 €
11/04/2024	Sortie au tribunal de Poitiers	Mmes Debiais et Oble-Joulain	4B et 4F	Transport (152,00 €)	Transport (28,00 €)	3,00 €
02/05/2024	Sortie au tribunal de Poitiers	Mmes Debiais et Oble-Joulain	4A et 4E	Transport (152,00 €)	Transport (28,00 €)	3,00 €

Date	Dénomination du projet	Dépositaire du projet	Classes concernées	Part. FSE par élève	Prix par élève
14/05/2024	Concours « The Big Challenge »	Mme de Fuisseaux	Tous les élèves volontaires	1,70 €	2,50 €

M. Bonnet, représentant des parents d'élèves, souhaite avoir des précisions sur le don de 2000,00 € de l'AIPEN.

M. Baudet indique que cette somme a permis de financer, entre autres, les ateliers et les spectacles ludo-pédagogiques Antiquité et Moyen Age (1300,00 €).

VOTE N °2 – Le conseil d'administration vote la prévision des sorties et l'action pédagogique avec incidence financière pour les familles		
POUR : 19	CONTRE : 0	ABSTENTION : 1

6 - Présentation du projet d'établissement 2022-2026 (Annexe 5)

M. Baudet présente le projet d'établissement 2022-2026 définitif. Ce projet a été porté à la connaissance des membres du conseil pédagogique en date du mardi 19 septembre.

M. le président indique que c'est un outil de pilotage qui requiert l'adhésion de l'ensemble de la communauté éducative. Ce projet est la conclusion du travail en lien avec, d'une part, le rapport d'évaluation dans le cadre du Conseil d'Evaluation de l'Ecole et, d'autre part, le projet académique.

M. le président réitère ses remerciements aux personnels de l'établissement pour la qualité de leur travail, pour leur implication et pour leur collaboration dans l'écriture de ce projet.

VOTE N °3 – Le conseil d'administration vote le projet d'établissement 2022-2026		
POUR : 19	CONTRE : 0	ABSTENTION : 1

7 - Présentation du programme pHARe (Annexe 6)

Mme Boinard indique que pHARe est un programme de lutte contre le harcèlement qui vise à prévenir et repérer toute situation d'intimidation et de harcèlement afin de protéger chaque élève. C'est une démarche qui engage l'ensemble de la communauté éducative.

Mme Boinard présente aux membres le dispositif ainsi que les modalités mises en œuvre au sein de l'établissement.

II – Fonctionnement général (hors points I et III)

1 - Constitution du conseil pédagogique

M. Baudet rappelle les critères de constitution du conseil pédagogique, au minimum un enseignant par discipline, un professeur principal par niveau et la conseillère principale d'éducation, sous la présidence du chef d'établissement.

Au collège Jean Rostand, le conseil pédagogique est composé de 15 membres titulaires ainsi que 11 suppléants.

III – Vie budgétaire et financière

1 - Conventions et contrats

M. Baudet présente six conventions :

♦ 1^{ère} convention : une convention entre la société anonyme pour la gestion et l'animation du Parc de loisirs de Saint Cyr et le collège pour la mise à disposition des différents espaces pour organiser les ateliers, les jeux des lundi 18 septembre 2023 et jeudi 21 septembre 2023 (journées de cohésion des élèves de 6^{ème}).

Le site est mis à disposition du collège pour un coût de 375,00 €.

La convention doit être votée par les membres du conseil d'administration pour permettre à M. Baudet de la signer.

VOTE N °4 – Le conseil d'administration vote la convention entre la société anonyme pour la gestion et l'animation du Parc de loisir de Saint Cyr et le collège pour la mise à disposition des différents espaces pour organiser les ateliers, jeux des lundi 18 septembre 2023 et jeudi 21 septembre 2023		
---	--	--

POUR : 20	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

♦ 2^{ème} convention : une convention entre la MGEN (Mutuelle Générale de l'Education Nationale) et le collège pour la mise à disposition de l'exposition « Tous migrants ! », du lundi 05 février 2024 au vendredi 16 février 2024, à titre gratuit.

Cette exposition est composée de 13 panneaux et sera présentée au CDI.

La convention doit être votée par les membres du conseil d'administration pour permettre à M. Baudet de la signer.

VOTE N °5 – Le conseil d'administration vote la convention entre la MGEN et le collège pour la mise à disposition de l'exposition « Tous migrants ! »		
--	--	--

POUR : 20	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

♦ 3^{ème} convention : une convention entre l'Espace Mendés France (EMF) et le collège pour la mise à disposition de l'exposition « Luttés des femmes, progrès pour tous », du lundi 04 mars 2024 au lundi 11 mars 2024, pour un coût de 45,00 €.

Cette exposition est composée de 17 panneaux.

La convention doit être votée par les membres du conseil d'administration pour permettre à M. Baudet de la signer.

VOTE N °6 – Le conseil d'administration vote la convention entre l'EMF et le collège pour la mise à disposition de l'exposition « Luttés des femmes, progrès pour tous »		
---	--	--

POUR : 20	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

♦ 4^{ème} convention : une convention entre l'Espace Mendés France (EMF) et le collège pour la mise à disposition de l'exposition « La nouvelle ville », du mercredi 04 octobre 2023 au mercredi 18 octobre 2023, à titre gratuit.

Cette exposition est composée de 20 panneaux.

La convention doit être votée par les membres du conseil d'administration pour permettre à M. Baudet de la signer.

VOTE N °7 – Le conseil d'administration vote la convention entre l'EMF et le collège pour la mise à disposition de l'exposition « La nouvelle ville »		
--	--	--

POUR : 20	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

♦ 5^{ème} et 6^{ème} conventions : une convention entre le SESSAD-ITEP et le collège afin que ce service d'éducation spécialisée intervienne au sein de l'établissement scolaire pour deux élèves scolarisés au collège.

Les deux conventions doivent être votées par les membres du conseil d'administration pour permettre à M. Baudet de les signer.

VOTE N °8 – Le conseil d'administration vote les deux conventions entre le SESSAD-ITEP et le collège afin que ce service d'éducation spécialisée intervienne au sein de l'établissement scolaire pour deux élèves scolarisés au collège		
--	--	--

POUR : 20	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

2 - Crédits pédagogiques globalisés

Mme Brivois représente la répartition des crédits globalisés.

En effet, le reliquat de l'année 2022 s'élève à 1 261,88 € au lieu de 2 846,06 € comme indiqué lors du conseil d'administration du 22 juin 2023.

Il s'agit d'une dotation du rectorat qui regroupe les crédits de fonctionnement pédagogique dont l'objet est de couvrir les dépenses obligatoires suivantes :

- Les manuels scolaires des collégiens sous format papier et numérique
- Le droit de reproduction des œuvres protégées
- Les carnets de correspondance des collégiens

Pour 2023, le rectorat a attribué la somme de 1 600,00 € (année dernière 827,00 €).

La totalité des crédits disponibles est donc de 2 861,88 €. Toutefois, les cahiers de correspondance ont coûté 1 197,00 € et les droits de reprographie se chiffrent à 1 105,28 €. Le montant disponible pour les manuels scolaires est seulement de 379,60 € dont 199,20 € ont déjà été dépensés. Il ne reste que 180,40 € pour effectuer le réassort des manuels scolaires pour la rentrée de septembre 2023.

Après avoir comptabilisé les élèves de l'année scolaire 2023-2024 et les manuels en notre possession, il s'avère que nous avons besoin d'effectuer un réassort important pour le niveau 5^{ème}.

Un crédit supplémentaire de 1 531,92 € a été demandé au rectorat. Ce dernier nous a octroyé la somme de 1 550,00 €.

Il est proposé au vote des membres du conseil d'administration la répartition des crédits pédagogiques suivante :

- Carnet de correspondance ou carnet de liaison : 1 197,00 €
- Droit de reproduction des œuvres protégées : 1 105,28 €
- Achat de manuels scolaires : 2 109,60 €

VOTE N °9 – Le conseil d'administration vote la répartition des crédits globalisés		
POUR : 20	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

3 - Décision Budgétaire Modificative (DBM)

Il est proposé de faire des modifications de budget par prélèvement sur les Fonds de Roulement (FdR) pour le point suivant :

- sur le domaine « AP », activité « 0INF » un prélèvement de 931,61 € (renouvellement de l'ordinateur portable de la cheffe d'établissement adjointe).

M. Baudet indique qu'après le prélèvement les FdR mobilisables s'élèvent à 111 793,29 € (87 jours de fonctionnement).



VOTE N° 8 – Le conseil d'administration vote les décisions budgétaires modificatives.		
POUR : 20	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

IV – Questions diverses

Aucune question diverse n'a été déposée.

La séance est levée à 19h59.

La secrétaire de séance,



L. Brivois

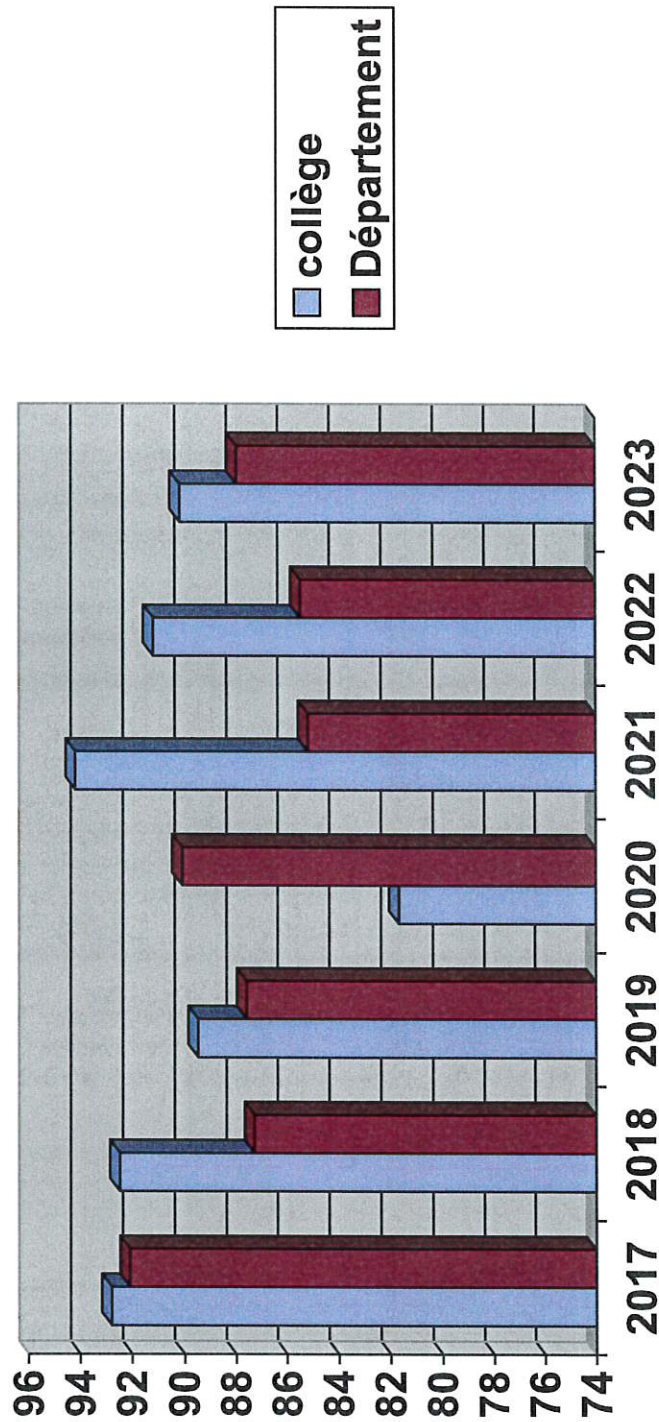


Le président
V. Baudet

BILAN DE L'ANNEE 2022/2023

• RESULTATS AU DIPLOME NATIONAL DU BREVET SERIE GENERALE

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Collège	92,80 %	92,50 %	89,50 %	81,70 %	94,20 %	91,20 %	90,20 %
Département	92,10 %	87,30 %	87,60 %	90,10 %	85,20 %	85,50 %	88,00 %



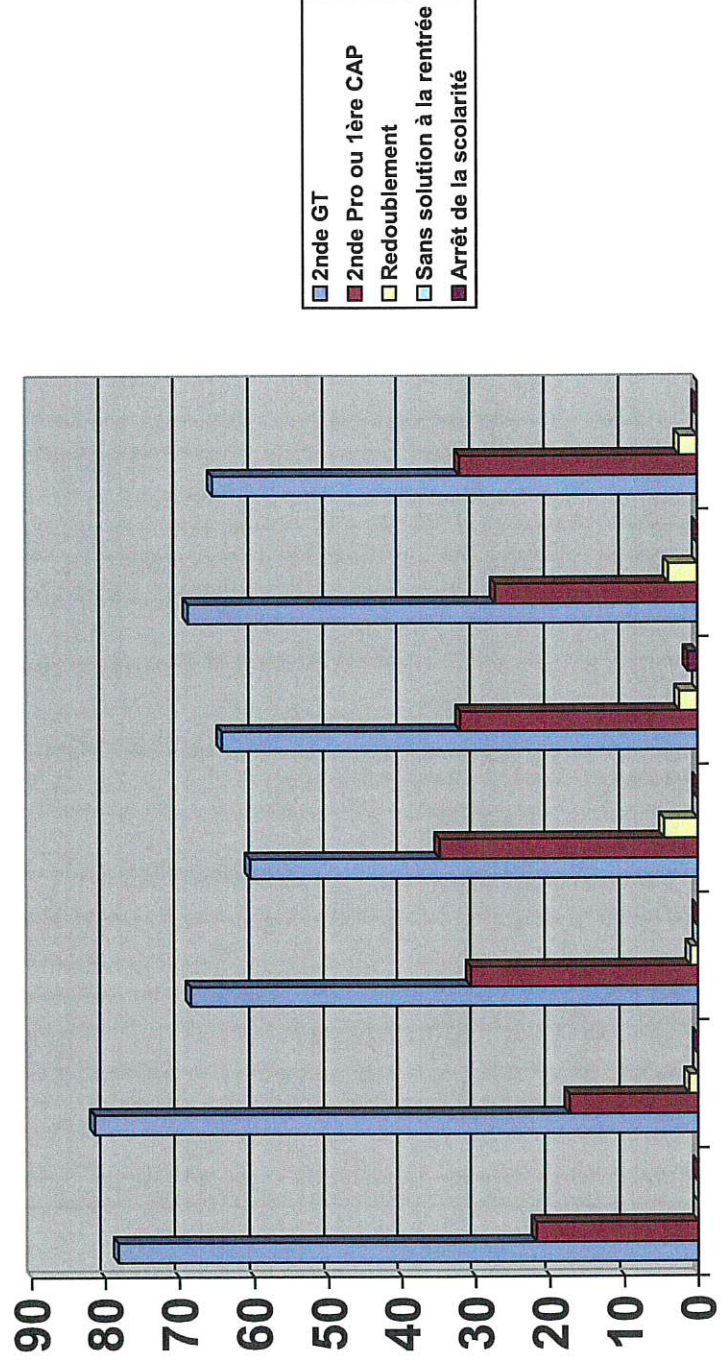
52,1 % de mention « très bien » (30,4 % l'année dernière)

29,1 % de mention « bien » (29,6 %)

18,8 % de mention « assez bien » (26,4 %)

• ORIENTATION APRES LA 3^{ème}

	2 ^{nde} GT	2 ^{nde} Pro ou 1 ^{ère} CAP				Redoublement	Sans solution à la rentrée	Arrêt de la scolarité
2016/2017	78,2 %	21,8 %				0 %		
2017/2018	81,4 %	17,4 %				1,2 %		
2018/2019	68,4 %	30,6 %				1,0 %		
2019/2020	60,5 %	34,9 %				4,6 %		
2020/2021	64,2 %	32,0 %				2,5 %	0 %	1,3 %
	2^{nde} GT	2^{nde} Pro	1^{ère} CAP		Maintien	Sans solution à la rentrée	Arrêt de la scolarité	
2021/2022	68,7 %	19,4 %	Sous statut scolaire	Sous statut d'apprenti	4 %	0 %		
2022/2023	65,4 %	17,3 %	2,7 %	5,2 %	2,5 %	0 %		
			4,3 %	10,5 %				

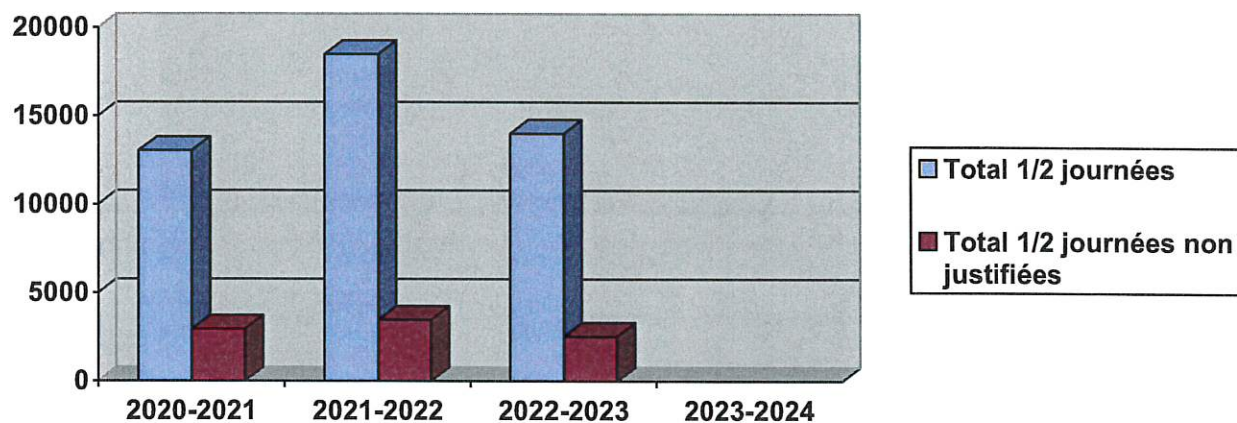


2016/2017 2018/2019 2020/2021 2022/2023

BILAN VIE SCOLAIRE 2022/2023

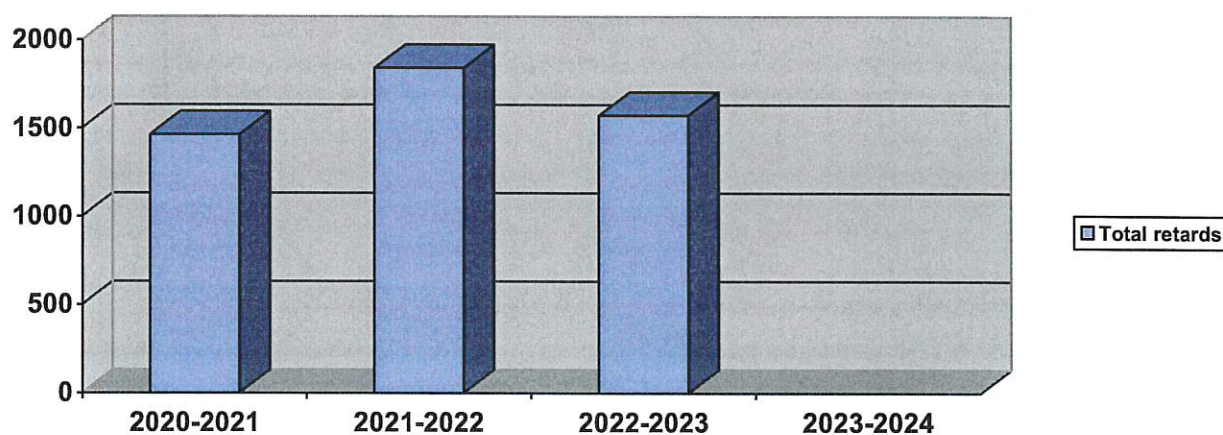
- ½ JOURNEES D'ABSENCES

Année	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Total ½ journées	13 054	18 503	14 021	
Total ½ journées non justifiées	2 946	3 469	2 531	



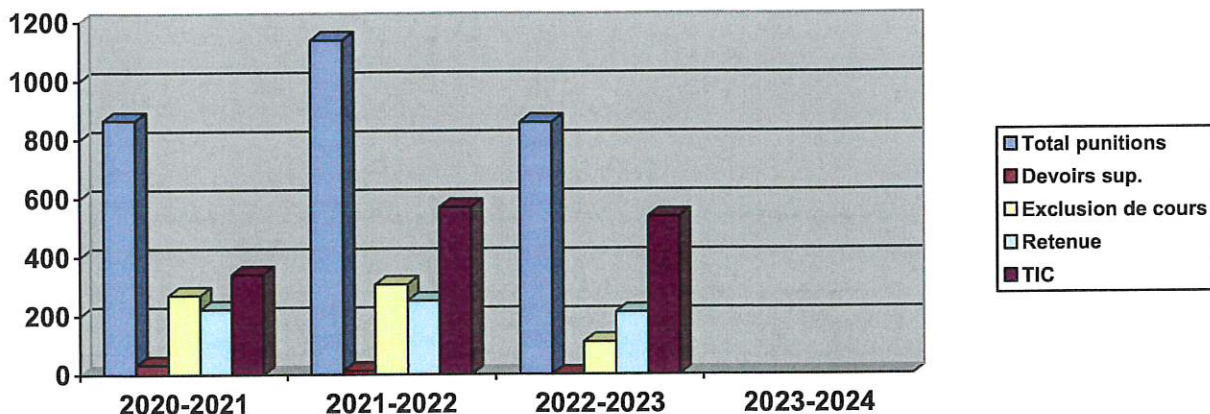
- RETARDS

Année	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Total retards	1 463	1 841	1 573	



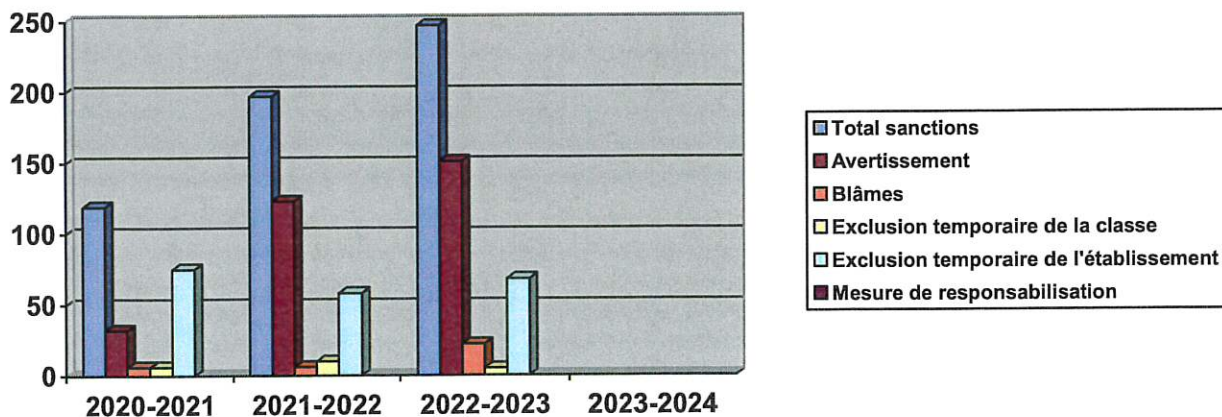
PUNITIONS

Année	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Total punitions	866	1 139	857	
Devoir sup.	33	13	0	
Exclusion de cours	270	306	110	
Retenue	222	251	211	
TIC (Travaux d'Intérêt Collectif)	341	569	536	

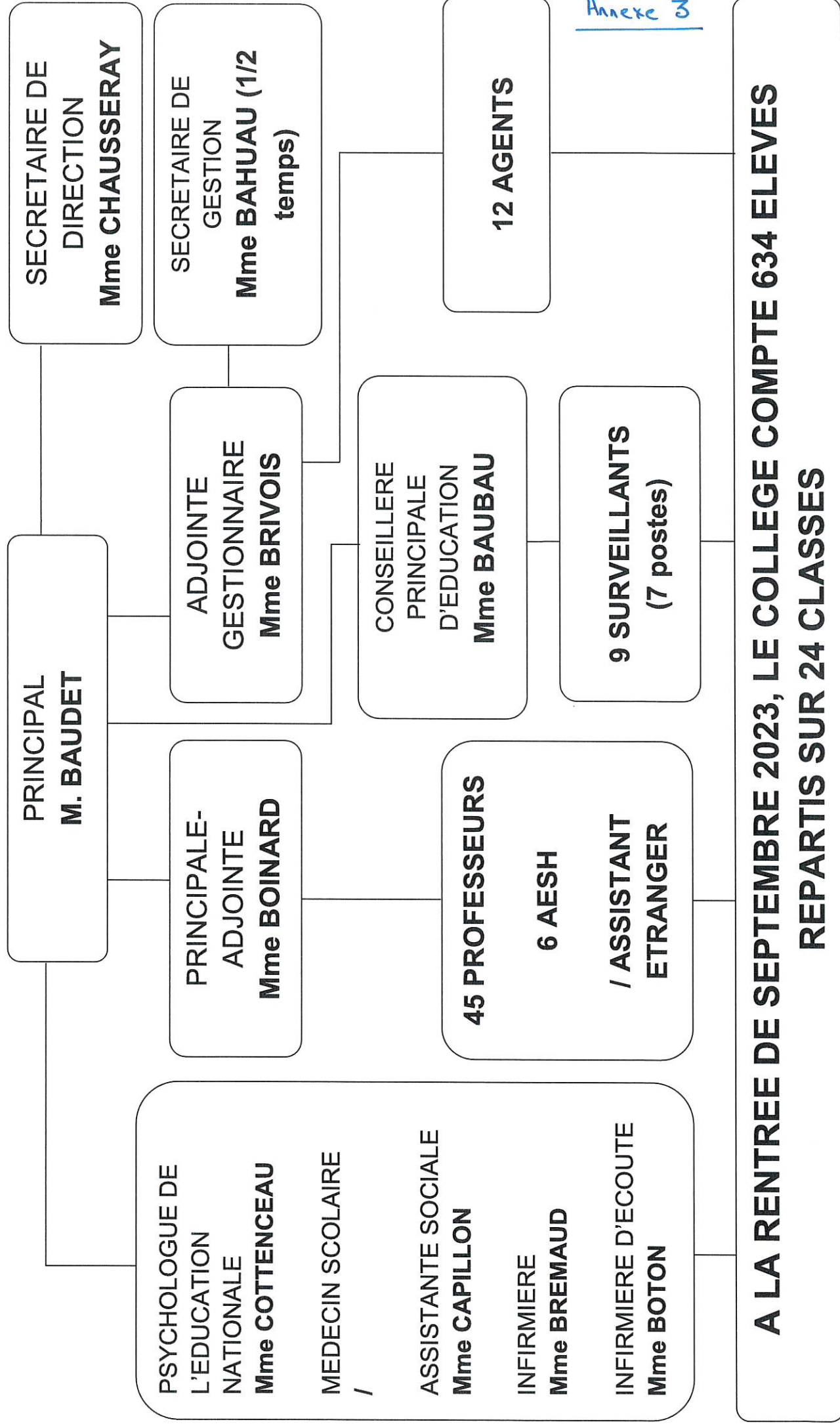


• SANCTIONS

Année	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Total sanctions	119	197	247	
Avertissement	32	123	151	
Blâmes	6	6	22	
Exclusion temporaire de la classe	6	10	5	
Exclusion temporaire de la demi-pension			1	
Exclusion temporaire de l'établissement	75	58	68	
Mesure de responsabilisation				



L'ORGANIGRAMME DU COLLEGE



SITUATION DE RENTREE 2023

• STRUCTURE

Niveau	Nombre de classes	Effectif	Effectif moyen
Sixième	7	166	23,7
Cinquième	6	172	28,7
Quatrième	6	151	25,2
Troisième	5	145	29
TOTAL	24	634	26,4

Un total de **634** élèves contre 628 l'an passé (+ 6 élèves) avec un effectif moyen de **26,4** élèves par classe.

• DISPOSITIFS PEDAGOGIQUES POUR 2023/2024

○ Bilangue – Anglais / Allemand

- 21 élèves en sixième répartis sur deux divisions, 3h par semaine
- 18 élèves en cinquième répartis sur deux divisions, 2,5h par semaine
- 22 élèves en quatrième répartis sur deux divisions, 2,5h par semaine
- 19 élèves en troisième répartis sur deux divisions, 2,5h par semaine

○ LV2

- Espagnol :
 - 145 élèves en cinquième répartis sur les six divisions, 2,5h par semaine
 - 117 élèves en quatrième répartis sur les six divisions, 2,5h par semaine
 - 113 élèves en troisième répartis sur les cinq divisions, 2,5h par semaine
- Allemand :
 - 9 élèves en cinquième répartis sur une division, 2,5h par semaine
 - 12 élèves en quatrième répartis sur une division, 2,5h par semaine
 - 13 élèves en troisième répartis sur deux divisions, 2,5h par semaine

○ Options

- Latin :
 - 19 élèves en cinquième répartis sur deux divisions, 2 groupes, 2h par semaine
 - 36 élèves en quatrième répartis sur deux divisions, 2 groupes, 2h par semaine
 - 24 élèves en troisième répartis sur deux divisions, 1 groupe, 2h par semaine
 - Grec :
 - 7 élèves en troisième répartis sur une division, 1 groupe, 2h par semaine
 - Euro anglais :
 - 11 élèves en cinquième répartis sur une division, 1 groupe, 1h par semaine
 - Classe à option football féminin :
 - 8 élèves en sixième répartis sur une division
 - 10 élèves en cinquième répartis sur une division
 - 8 élèves en quatrième répartis sur une division
 - 9 élèves en troisième répartis sur 1 division
- } 1 groupe, 2h par semaine
- } 1 groupe, 2h par semaine